



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177508

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/03/2017

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2017B00094

Siret : 828 557 132 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6112822

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 055019900004

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 055019900004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : FG ENTREPRISE

17 AVENUE DE L'OCCITANIE
LE PRE NAUDIN
36250 ST MAUR

Téléphone : 02 54 22 02 06

Portable : 06 24 13 01 57

Site Internet : www.fg-entreprise.fr

E-mail : fgentreprise36@gmail.com

Responsabilité légale :

GALEA ANDRE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.